

Bulletin d'informations à destination des assistants maternels et des parents

Dans ce numéro :

Planning baby gym	2
Planning activités éveil	3
Brico, Info	4/5
Commande groupée	6
Infos	7
Chasse aux œufs	8



Après un début d'année perturbé par mon absence au RAM, je vous propose de rattraper le temps perdu. Au menu de ce RAM DAM : activités, sortie, soirées...

Le RAM sera fermé jeudi 11 mai (après-midi), jeudi 8 juin (matin), le 19 juin.

RELAIS / PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

Maison des Services et des Associations
1 rue de l'Obermatt 67360 DURRENBACH
Tél : 03 88 90 77 78

julie.dingeldein@sauer-pechelbronn.fr

Permanences :

Mardi 13H30-17H30

Jeudi 9H-12H / 13H30-17H30

Vendredi 9H-12H

1 mercredi par mois 9H-12H

Prochain mercredis: 5 avril, 17 mai, 7 juin.

D'autres créneaux sur rendez-vous

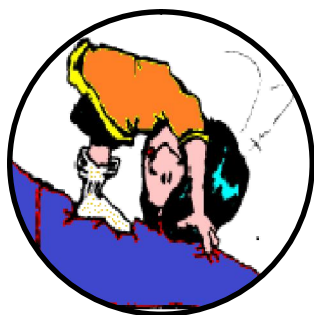


Séances de Baby Gym

Séances encadrées par une professionnelle de la baby gym et destinées aux enfants à partir de 17 mois accompagnés d'un adulte.

Durée : 45 minutes.

Ces séances ont lieu par alternance un mardi matin sur deux dans les locaux de la Communauté de Communes.



3 créneaux horaires possibles

De 8H50 à 9H35 ou

De 9H40 à 10H25 ou

De 10H30 à 11H15

AVRIL	MAI	JUIN
Pas de séance	2	13
	16	27
	30	

Prévoir :

- ⇒ des chaussons ou chaussettes antidérapantes,
- ⇒ une tenue adaptée (y compris pour l'adulte accompagnateur),
- ⇒ de quoi se désaltérer.

Pour plus de renseignements,
n'hésitez pas à contacter le relais

Inscriptions obligatoires par mail ou téléphone

Activités d'éveil

Afin que les enfants non scolarisés puissent profiter d'un espace de découvertes, de jeux et d'éveil, je vous invite à venir participer avec eux à des ateliers durant lesquels l'enfant peut expérimenter et mettre en éveil ses 5 sens;

Les séances se déroulent le lundi matin dans les locaux de la Halte Garderie «Boucle d'Or» à Morsbronn, avec 2 créneaux horaires possibles :



De 8H15 à 09H35 ou de 09H40 à 11H00

AVRIL	MAI	JUIN
3	15	12
24	22	Pas d'atelier le 19
	29	26

Je vous propose de nous retrouver le mercredi 10 mai à 9h30 au marché de Morsbronn (à coté du parking de l'établissement thermal) pour faire le tour des étals et acheter les denrées pour l'activité du lundi suivant.

Prévoir une tenue adaptée, pouvant être tâchée (y compris pour l'adulte accompagnateur) et des chaussons ou chaussettes antidérapantes

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le relais

Inscriptions obligatoires par mail ou téléphone

Si vous souhaitez me contacter le lundi matin à la halte-garderie :

03 88 05 70 70

Merci de prévenir en cas d'absence !

A vous la parole !

**Présentation du centre ressource « Autisme »
(réservée aux assistantes maternelles et aux animatrices/directrices
de structures d'accueil)**

Le RAM de Niederbronn propose une rencontre avec le centre ressource autisme.
« Mieux comprendre les enfants avec autisme pour mieux les accompagner ».

**Jeudi 30 mars à 20H à Mietesheim
Possibilité de transport à partir de la com com
Sur inscription**

Fabrique du RAM

Dans une ambiance conviviale, je vous propose de nous retrouver pour de la fabrication maison de matériaux pour les tout-petits. Pour cette première, je vous propose de fabriquer de la peinture 3D et du sable magique avec des ingrédients de la cuisine !

Nous testerons et comparerons plusieurs « recettes ».



**Sur inscription : Rendez-vous dans les locaux de la Com com le
Jeudi 6 avril à 20h00 (salle à l'étage)**

Projet « répertoire d'activités sur le secteur »

Des assistantes maternelles ont fait part du besoin de répertorier les activités à faire avec les enfants sur le secteur (parcs, fermes ouvertes au publics...). Cela permet une diversification des sorties. C'est pourquoi je vous propose de créer un outil ensemble.

Venez partager vos « bon plans » et bonnes adresses, gratuite ou payante.

**Sur inscription : Rendez-vous dans les locaux de la Com com le
Jeudi 11 mai à 20h00 (salle à l'étage)**

A vous la parole !

Présentation du centre ressource « Petite Enfance & Handicap »

Le Centre Ressources « Petite Enfance et Handicap » a pour objectif de promouvoir et faciliter l'accueil des enfants en situation de handicap en milieu ordinaire.

Il s'adresse ainsi :

- Aux parents d'un jeune enfant en situation de handicap
- Aux professionnels de la Petite Enfance (les structures d'accueil et les assistantes maternelles)
- Aux partenaires contribuant à l'accompagnement global de l'enfant
- Aux parents eux-mêmes en situation de handicap
- Aux personnes en recherches d'informations

Son action vise à accompagner et conseiller les parents tout comme les professionnels et à constituer un lieu d'appui et de ressource.

Son accès est libre, gratuit et ouvert à tous.

Ce service, géré par l'Aapei de Strasbourg & environs, est soutenu et financé principalement par la CAF du Bas-Rhin et l'ARS Alsace.

Centre Ressources « Petite Enfance & Handicap » :

☎ 06.29.91.20.97

@ Centre.ressources@aapei-strasbourg.fr

Caroline TRAUTMANN, Responsable du secteur Nord-Est:

☎ 06.25.44.55.90

@ Caroline.TRAUTMANN@aapei-strasbourg.fr

Maison de l'Enfance - Passage Dolto

67500 Haguenau



**Sur inscription: Rendez-vous dans les locaux de la Com com le
Mardi 23 mai à 20h00 (salle au Rez-de-chaussée)**

Conférence spectacle : A quoi tu joues ?

Conférence spectacle sur les jeux vidéo en réseau de et par Matthieu Epp. Destinée aux adolescents et adultes, cette conférence spectacle s'adresse aussi bien aux novices qu'aux joueurs expérimentés. Durée 1h10



**Sur inscription: Rendez-vous dans les locaux de la Com com le
Mardi 6 juin à 20h00 (salle au Rez-de-chaussée)**

Commande groupée

Le RAM propose une opération « commande groupée de matériel de bricolage » pour permettre aux assistants maternels et aux parents d'accéder à des produits de qualité adaptés aux tout-petits. Pour ce faire, rendez-vous sur le site de Wesco : <http://www.wesco-eshop.fr/>.



Puis remplissez le tableau transmis en pièce jointe du mail d'envoi de l'Echo par retour de mail de préférence. Si vous ne maîtrisez pas l'outil informatique, vous avez la possibilité de remplir le tableau ci-dessous en version papier. Date limite de retour de commande au RAM : lundi 24 avril 2017 .

Il y a une remise de 5 % minimum et pas de frais de port. La commande sera livrée au RAM, vous devrez donc la retirer sur place. Le paiement sera à effectuer par chèque ou virement à Wesco après réception de la facture (aucun paiement ne sera fait au RAM).

Dénomination	Référence	Qté	Prix à l'unité	Total
Exemple : Peinture à gouache avec embout éponge - couleurs métalliques les 8	142.136.219020	1	23	23
			Total :	23

Pour les assistantes maternelles qui me l'ont demandé, il y a, sur le site, des produits d'entretien adaptés aux enfants (puériculture puis change, hygiène).

Formations des assistants maternels

Je vous propose la formation suivante pour prévenir les maux de dos, de jambes..., Si vous êtes intéressé faite le moi savoir pour que je puisse constituer un groupe et vous proposer une date.

=> **Préparation du certificat « Prévention des risques liés à l'activité physique » (PRAP)- option petite enfance : 3 samedis en 2017 (24h)**

Objectif:

- ♦ Exercer son métier en toute sécurité.
- ♦ Proposer des améliorations techniques et organisationnelles visant à prévenir les risques liés à l'activité physique.

Si vous êtes intéressés par d'autres formations, vous pouvez visiter le site www.iperia.eu, n'hésitez pas à me les proposer.

Infos

Les chiffres qui vous intéressent (en Alsace)

Salaires :

Salaire horaire net minimum: 2,07 € / Salaire horaire brut minimum: 2,74 €

Indemnités d'entretien:

2,65 €/ enfant/ jour pour 8 h de garde ou moins.

3.01 € /enfant/jour à partir de 9 h de garde. + 0,33 cts par heure supplémentaire.

Pour passer du net au brut, utilisez le simulateur en ligne sur www.pajemploi.urssaf.fr

Rémunération maximale par jour et par enfant :

Rémunération brute : 48.80 € Rémunération nette : 36.66 €



Casque obligatoire à vélo



Les enfants de moins de 12 ans doivent désormais porter un casque attaché lorsqu'ils seront conducteurs ou passagers d'un vélo. L'obligation est entrée en vigueur le 22 mars 2017, selon un décret du Journal officiel. Cette mesure est destinée à « limiter les blessures graves à la tête et au visage ». En cas de non-respect de cette obligation, les adultes transportant ou

accompagnant les enfants pourront être sanctionnés par une amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe (soit 135 €). (Source : DNA 23 décembre 2016)

L'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné

Ce nouveau dispositif est institué depuis le 15 janvier 2017. En l'application de l'article 371-6 du Code Civil le mineur qui voyage sans un représentant légal devra justifier d'une autorisation préalable d'un titulaire de l'autorité parentale pour sortir du territoire français. Cette autorisation doit être matérialisée par la présentation du formulaire téléchargeable sur le site de service public

(https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15646.do) et dûment renseigné et signé par un titulaire de l'autorité parentale. Ce document devra être présenté à chaque sortie du territoire national accompagné de la copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale signataire. Pour plus de renseignements : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359>.

(Source : DNA du 15 janvier 2017)

Prest'IJ



L'IRCEM simplifie le remboursement complémentaires des indemnités journalières dues en cas d'arrêt de travail. Les décomptes d'indemnités journalières de la sécurité sociale seront directement transmis par l'assurance maladie à la caisse de prévoyance. Il n'y aura donc plus de bordereau à remplir et à renvoyer pour percevoir les indemnités complémentaires. Nommé « Prest'IJ », le dispositif se mettra en place progressivement et sera généralisé au 1er juillet 2017. <https://www.ircem.com/2016/09/nouveau-service-prestij-vos-demarches-simplifiees/>

(Source : l'Assmat n°154)

Chasse aux oeufs

Le RAM organise

Le 10 avril



Une chasse aux œufs

A la Halte Garderie de Morsbronn

Au programme :

- Chasse aux œufs dans la cour
(Pensez à emmener un panier)
 - Goûter

2 créneaux possibles :

=> de 8h45 à 10h

=> de 10h00 à 11h15

Inscription auprès du RAM obligatoire.

